

# L'économie bleue, nouveau pilier du modèle de développement

Le potentiel de l'économie bleue est considérable. Surtout dans un pays qui jouit d'un important capital maritime avec notamment deux façades maritimes s'étendant sur 3.500 km, en plus de 2 millions de km<sup>2</sup> de zone économique maritime exclusive et de ressources halieutiques importantes. Le potentiel est tel que le Conseil économique, social et environnemental veut faire de l'économie bleue un nouveau pilier du prochain modèle de développement. Un rapport élaboré par le Conseil dans le cadre d'une auto-saisine appelle à l'adoption d'une stratégie nationale de l'économie bleue durable et inclusive.

## ■ Hajar Benezha

**A** l'heure actuelle, le Maroc ne dispose pas d'une stratégie propre à l'économie bleue, mais de plusieurs stratégies sectorielles couvrant les activités liées directement ou indirectement au capital maritime. Le CESE considère qu'une nouvelle vision s'impose afin de « libérer les potentialités de création de richesses et d'emplois, de valoriser le potentiel des secteurs liés à l'économie bleue, tout en préservant les écosystèmes marins, selon une approche inclusive, durable et intégrée ».

La stratégie recommandée par l'instance présidée désormais par Ahmed Reda Chami devrait être adaptée aux vocations régionales et déployée autour des secteurs économiques traditionnels, tels que la pêche, le tourisme et les activités portuaires, tout en développant de nouveaux secteurs porteurs de forts potentiels de croissance comme l'aquaculture, l'écotourisme, la construction navale, etc. Les projets relatifs à la mise en œuvre de cette stratégie devraient être à la fois élaborés en concertation avec les citoyens et les acteurs concernés, tout en ayant pour premier objectif de favoriser l'accès aux services et aux ressources maritimes à toutes les catégories sociales. Le Conseil propose de confier la gou-



vernance de cette stratégie à une commission interministérielle afin de garantir la coordination entre les politiques sectorielles.

Par ailleurs, le CESE recommande d'assurer une meilleure valorisation des produits de la mer, par le

développement d'une aquaculture éco-responsable, d'une offre de services portuaires en soutenant le développement du pavillon marocain et en encourageant le déploiement d'écosystèmes intégrés pour la construction et la réparation navale. Il suggère

également de réorienter progressivement le développement de l'offre touristique balnéaire, d'en réduire l'impact sur les écosystèmes environnementaux et de développer de manière forte l'écotourisme à travers les activités sportives, balnéaires, de découverte, tout en impliquant la communauté locale en amont. Dans la même lancée, le rapport du CESE préconise aussi de développer l'offre de croisière, de plaisance et des sports nautiques. Il recommande de lancer des initiatives culturelles autour de la mer et de ses activités en mettant en valeur les traditions culturelles des populations du littoral (événements maritimes, concours et compétitions, etc.). L'investissement dans la recherche et l'innovation n'est pas en reste. Pour les membres du CESE, il faudra encourager la recherche dans les filières liées à la valorisation des services de la mer, notamment en ce qui concerne le développement des biotechnologies marines et des énergies renouvelables ainsi que les activités de dessalement écologiquement responsable et l'exploration et l'exploitation minières et fossiles, domaines qui présentent des synergies à fort potentiel. Il faudra également introduire les métiers de l'économie bleue dans l'éducation et la formation professionnelle, en créant davantage de cursus universitaires spécialisés dans les domaines maritimes, pour une main d'œuvre bleue qualifiée et compétente